VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

New Salem Baptist Church à James T. Nix Jr, terrain, Montégut, \$2.000. Willow, Clara, Jéna et Cadiz, \$1,150.

Mme M. A. Pugh à la American Coffee Co., bail de la propriété Nos 423-31 rue S. Peters, entre Gravier et Natchez Alley, pour 36 mois, à \$150 par mois.

Mme Wm J. Hellbach à Mme Philip Nagele, terrain, Jackson, Joséphine, Howard et Li-

berté, \$2,000. Ike Herdman à Wm Noonan Monroe, Baccich et Carnot, et M. Estrade, bail de la pro- \$550.

mois, à \$125 par mois. Bienville Realty Co. Ltd à Freret, Terpsichore et Howard, Wm E. Lacy et al, portion. Au- \$2,000. dubon, Jeannette, Birch et Broadway, \$1,900.

Mme Adele Bruen à John Ernest A. Carrère à Mme Maltry Jr, bail de la propriété S. J. Sanders, bail de la pro-No 517 rue S. Front, entre priété No 1418 rue Joséphine, Lafayette et Poydras, pour 2 entre Colisée et Prytanée, pour ans, à \$35 par mois.

Suc. Louis J. Winson à la Southern Park Realty Co., bail de la propriété No 4002 rue Laurel, pour 39 mois, à \$28 par mois.

Lakeview Land Co. à Henry Voss. 2 terrains. Louisville, Bienville, Filmore et Twiggs, **\$**500.

Wilfred L. Miltenberger à Mme Anatole E. Ladner, terrain, Lowerline, Macarty, Millaudon et Commerciale, **\$4**,200.

Interstate Trust and Banking Co. à John J. Brown, terrain, Elmire, Pacifique, Alix

Dixie Homestead Ass'n, ter- ment. rain, Remparts, Elmire, Dési-

rain. Dauphine. Bourgogne. Pauline et Alvar, \$2,108.58. Seth F. H. Harvey à The F.

W. Cook Brewing Co. of Evansville. Ind., terrain, Marigny, Marais, \$1,131.

quhart et Villeré, \$2,000.

Marais, \$1,000.

Arthur H. Denis à Richard W. Ortte, 17me int., étendue, Le comité nommé pour exami-3me dist., dans la Sec. 21, Ts. ner les manuscrits, ouvre seule-12, S. R. 12 Est, S. E. Land ment l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité Dist., Est du Fleuve Missis- nom du concurreme qui a mérité

Mme Geo. T. Drane et als, 2 publié dans le journal de l'Athéterrains, Sycamore, Panola, Leonidas et Joliet. \$7.500.

gogne, Dauphine, Clouet et ledano. Roman, Claiborne et

avenue Louisiana, \$750. John A. Goette et al à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Valence, Cadiz, Constance et Laurel, \$2,300.

Acquéreur à Mme Adam Weiss, même propriété, \$2,200. Gentilly Terrace Co. à John A. Vesey, 2 terrains, Eastern,

priété No 238 rue Marais, en- Veuve Michael J. Bannon et coignure Bienville, pour 48 als à la German American au Secrétaire. Homestead, portion, Félicité,

Acquéreur à Herman Schil linger, même propriété, \$1,800.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

un an, à \$30 par mois.

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914. PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au

'LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANCAISE".

et Eliza, \$3,000.

Les manuscrits seront reçus
Chas. P. Huff et al à la jusqu'au 1er Mars 1914 inclusive-

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 rée et St-Claude, \$900.

Mme Edward W. Rouyer à la en espèces, si le comité juge le Third District Bldg Ass'n, ter- manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile. ccordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concou-

Les manuscrits devront être Champs-Elysées, St-Claude et écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une mar-ge, et seulement sur le recto. Ils Même à Wm Carstens, 2 ter- (ne devront pas dépasser 30 pages. rains. Presse. Montégut, Ur- Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant on adresse. mentions honorables, s'il le juge

ppi, \$1,000.

Geo. C. Bacot et épouse à le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On

devant le public. Les candidats devront se sou-

Imettre strictement aux disposittions du programme. Les manuscrits dans aucun cas

ne seront rendus.
Tout candidat qui fera connal-

Le Secrétaire Pernétuel. BUSSIERE ROUEN.

P. O. BOX 725" Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

l'ente de propriété améllorée du Second District portant le numéro municipal 910 rue Broad, entre Dumaine et st.-Philippe.

Théodore A. Beck vs. Mme Félicle Barbe Pintat, épouse de Joseph John Reou. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 105,778 — En vertu d'un writ de saisie et de veine qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in-utriée, je procèderai à vendre à l'en-chère publique à la Bourse des proprié-tés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le ter Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 13 novem-bre 1913. À midi. la propriété ci-anrès

rues Union et Gravier, Gans le ter Dretrict de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après
décrite à savoir:
Un certain lot de terrain ainsi que
tontes les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent et toutes les dépendances
qui y appartienent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné
comme tot No. trois dans le carré No.
341 (angien No. 19), borné par les rues
Broad, Dorgenois, Dumaine et St. Philippe, et mesure en mesure américaine
vangt-neuf pieds huit pouces et une ligne
de face à la rue Broad sur cent pieds
en profondeur entre lignes paraillèles
suivant un plan de Bergerel daté du 24
décembre 1836 et déposé dans les archives de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville.
Saisie dans le procès ci-dessus

taire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditoins — Comptant: l'acquéreur devrant déposer du moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civit de la Paroisse d'Orléans.

LEGIER & GLEASON, Avocats pour le demandeur, oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Même à la Suburban Bldg une épigraphe ou devise qui sera succession de Rose Gayette, veuve de Frank Martin. and Loan Ass'n, terrain, chetée dans laquelle l'auteur au- Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans - No. 106,069 - Di-

pour lesquelles il ne serait pas fai droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

PH. J. PATORNO, Avocat.

oct22,26,31

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Michel, épouse de Anton Waiz. Simon F. W. Baker à Veuve réunira, pour la circonstance, roisse d'Orléans — No. 105,437 — Di-Anthony Fisher, terrain, Bour-tous les éléments d'une fête litté-vision D — Avis est par le présent donna Simon F. W. Baker à Veuve réunira, pour la circonstance, Anthony Fisher, terrain, Bourgogne, Dauphine, Clouet et Montégut, \$2,000.

La. Ave. Realty Co. Ltd à lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les dévises des concurrents à qui des mentions honorables aurous Louisiana, \$750.

John A. Goette et al à la lecture du manuscrit lues devant le public.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 105,437 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à la la cetture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les dévises des concurrents à qui des mentions honorables aurous les dix jours qui suivront la présente notification, les ratsons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présente par Anton Walz, exécuteur testamentaire de cette succession, ue serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. W. RISCHOW, Avocat.
oct3,27-movi

Succession de John Judge et son épouse. Ann Kelly Judge. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Patre sa devise sera mis hors de roisse d'Orléans — No. 164,887 — Division C — Attendu que mme Clara Julia Judge, épouse de Joseph K. Gourdain, a frésenté à la cour des lettres d'administration pour la succession de John Judge et son épouse, Ann Kelly Judge. Avis est par le présent donné a tous ceux que cela peut intéresser de faire valoir dans les dix fours les raisons

valoir dans les dix jours les ratsons pourquoi cette pétition ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDWARD M. ROBERT, Avocat.
oct3.27—novi

iuccession de John Erickson. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 106,100 — Di-vision B — Attenda que Peter J. Flanagan, administrateur public, à présenté une pétition à l'effet d'obtenir de la cour des lettres d'administration dans la succession de John Erickson, décè-dée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons a dedure dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat.

Succession de Charles G. F. Nicollet et COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 196.127 - Di-vision E - Atendo que Armande Nicollet a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administra-tion pour la succession de Charles G. F. Nicollet et épouse, décédés intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. DANZIGER, Avocat.

Succession de Philip Engelhardt et COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

roisse d'orléans - No. 105,27 - Division C - Avis est par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui survront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Mme John Clarke, exécu-irice testamentaire dative de cette sucrice testamentaire daive de cette suc-cession, ne serait pas approuvé et ho-mologué et les fonds distribués con-formément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffict, McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats, oct23,27—nov1

roisse d'Orléans — No. 98,795 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à ne serait pas **a**pprouvé et homologué et les fonds distribués conformément au

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Aizire Bermudez, épouse dévédée de Henry Farjas. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans — No. 105,400 — Di-vision E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéresses d'a-voir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (8'lls en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présent par Chas. F. Clai-borne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et l homologué et les fonds distribués con-l

ormement au dit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELIG Greffier. CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Lary Handard. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,592 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire presente par Albert N. Simon, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ.

AVIS DE SUCCESSIONS

luccession de Henrietta Bellwig, veuve

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106 084 — Division D — Attendu que Charles S. Schild, à présenté une pétition a la cour dans le but d'obtenir des lettres administrative dans la succession de Henrietta Hellwig, veuve de Samuel Schild, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raidedute dans its dix jours, ies raisons pour leaguelles it ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

E. W. RISCHOW, Avocat.



enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourrisien ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa table et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas noure e votre enfant, donnezelui une in diretturo qui remplace te mie ix le last humain. Audin farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

'Allenburya'' Fooda aont préparés de façon à rendre le latt de vacho Baremblable au fait humain, et sont digérés facilement

NOURRITURE No 1.

NOURRITURE No 2.

MOURRITURE No 3. litamph et traitant de la Nourriture des Enfants, donnégratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO

SHELLBEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ

5:00 A. M. | Départ Shell Beach 6:05 A. M. | Ar. Nouvelle-Orléans Ar. Shell Beach Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

Retour

Aller et SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.